



Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE). 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02039971

HAL Id: hceres-02039971

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039971>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3MA120003390

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)

Présentation de la mention

La mention de master « Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises » (MIAGE) est une formation à double qualification alliant informatique et gestion. Elle est proposée en alternance par l'ensemble universitaire Aix-Marseille Université (AMU) dans le cadre de son offre de formation master. Elle vise à former des spécialistes en informatique capables de concevoir, d'exploiter et de piloter un système d'information en adéquation avec la gestion et l'évolution organisationnelle de l'entreprise. Les formations MIAGE sont structurées en réseau national, et les compétences visées sont bien identifiées, notamment auprès des professionnels. La mention comporte une seule spécialité. Les options offertes permettent d'orienter le cursus davantage vers l'informatique ou la gestion selon le choix de l'étudiant. La deuxième année de master se fait obligatoirement en formation par alternance. La première année est au choix quant à son mode de formation.

Indicateurs

Effectifs constatés (M1 - 2008/2009)	51
Taux de réussite (M1)	86,3 %
Effectifs constatés (M2 - 2008/2009)	35
Taux de réussite(M2)	91,3 %
Effectifs attendus	60
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	95 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises » (MIAGE) propose une formation professionnelle alliant informatique et gestion. Cette double qualification concerne la maîtrise du volet organisationnel et gestion des entreprises d'une part, et du volet système d'information incluant les techniques de modélisation et de programmation ainsi que la gestion et l'exploitation des données d'autre part. Le spectre des débouchés est relativement large. Les formations MIAGE sont structurées en réseau national, et les compétences visées sont bien identifiées notamment, auprès des professionnels. La forte implication de membres de l'équipe pédagogique dans les instances nationales de coordination des diplômes MIAGE permet à la formation de rester en phase avec les besoins des entreprises et en adéquation avec l'évolution de l'offre au niveau national.



L'articulation entre les deux années de master de cette mention mono spécialité est naturelle. La deuxième année du master (obligatoirement en formation par alternance) comporte des périodes de stage en entreprise. Sous l'autorité d'un responsable désigné au sein de l'équipe pédagogique, la politique de stage suit un protocole bien détaillé.

Cette formation existe depuis 1993 et a réussi à tisser un réseau socio-professionnel important, même si elle a fait le choix de ne pas signer des conventions particulières. Elle anime un conseil de perfectionnement auquel participe des entreprises et organise chaque année des conférences « métiers » en collaboration avec des professionnels.

L'adossement « recherche » de la mention est constitué de trois laboratoires de recherche reconnus : Laboratoire d'informatique fondamentale de Marseille ; Laboratoire des sciences de l'information et des systèmes ; Centre d'études et de recherche en gestion.

L'accès en première année est ouvert aux étudiants de licences d'informatique et/ou de gestion, provenant en particulier des parcours MIAGE. L'accès en deuxième année est principalement ouvert aux étudiants des cursus MIAGE ou équivalents pour les demandes issues de l'étranger. Les contrats de formation en apprentissage et le soutien financier sous-jacent de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) imposent une limitation des effectifs. Les taux de réussite et d'insertion sont très satisfaisants (80 % à 6 mois et 100 % à 18 mois).

L'évaluation par les diplômés suit une procédure basée sur un indice moyen de satisfaction dans le cadre du label ISO 9001 dont bénéficie la mention depuis 2009. Il est de l'ordre de 75 % pour les trois dernières années.

- Points forts :
 - La formation en alternance et la double qualification assurent un fort caractère professionnalisant.
 - Le taux d'insertion professionnelle est très satisfaisant.
 - Le pilotage est rigoureux et de qualité ; certifié ISO 9001 depuis 2009.
- Point faible :
 - Il existe un manque d'interaction avec les autres formations de l'AMU.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A+

Recommandation pour l'établissement

Bien que la formation ait des spécificités propres, elle semble évoluer à l'écart des autres formations et ne les fait pas profiter de sa dynamique. L'expertise acquise dans le cadre de la certification ISO pourrait profiter aux autres mentions.

Appréciation par spécialité

Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)

- Présentation de la spécialité :

La deuxième année de la mention MIAGE est proposée uniquement en enseignement par alternance. Elle vise d'une part à apporter des compétences techniques plus pointues dans l'administration, la gestion et l'exploitation des données et des systèmes d'information. D'autre part, elle apporte les premières compétences autour de l'informatique décisionnelle.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (2008/2009)	35
Effectifs attendus	
Taux de réussite	91,4 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	90 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

La mention MIAGE comporte une seule spécialité. L'articulation avec la première année de master est tout à fait cohérente bien que la deuxième année soit proposée uniquement en formation par alternance. Le nombre de candidatures extérieures indique un bon niveau d'attractivité. Il manque cependant une analyse différenciée sur le nombre d'étudiants effectivement intégrés et leurs taux de réussite.

- Points forts :

- Formation par alternance fortement professionnalisante.
- Les taux de réussite et d'insertion sont très bons et en adéquation avec les objectifs affichés.

- Point faible :

- Aucun partenariat n'est mis en place avec la mention « Informatique ».

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandation pour l'établissement

L'ouverture thématique sur les sciences de la décision pourrait être développée en partenariat avec la mention « Informatique » qui présente une spécialité en informatique décisionnelle.